

## Rapport annuel sur les activités de la QUALAB en 2014

Approuvé par le comité le 11 mars 2015

### 1. Mandat et but

Depuis 2005, la QUALAB établit un rapport annuel en français et en allemand, qu'elle publie sur son site Internet ([www.qualab.ch](http://www.qualab.ch)). Ce rapport renseigne sur les activités principales du comité, du plénum et, le cas échéant, de la commission paritaire de confiance (CPC) instituée contractuellement. Le rapport annuel rédigé par le président, a été approuvé par le comité et le plénum de la QUALAB. La QUALAB publie également sur son site Internet d'importants documents de travail, ainsi qu'une liste actualisée de ses membres.

Le présent rapport annuel est le troisième rapport sous la présidence du Dr Martin Risch.

### 2. Conditions-cadres pour la politique de la santé

En 2014, les activités de la QUALAB n'ont pas été influencées par des modifications notables des conditions-cadres pour la politique de la santé. La QUALAB fut impliqué dans la consultation concernant la loi fédérale sur le centre pour la qualité dans l'assurance obligatoire des soins.

### 3. Changements de personnel 2014

Au cours de l'année 2014, deux membres méritants du Comité se sont retirés. Pour la fin de l'année, Urs Schönenberger de H+ a pris sa retraite et Dr. Charly Nusbaumer, représentant de la FAMH, a renoncé à son mandat.

Dans le plénum, suite à une restructuration du centre interrégional de transfusion CRS SA, un changement de personnel eu lieu dans la gestion des enquêtes de contrôle de la qualité externe. Dr. Oliver Kürsteiner a transmis cette responsabilité à Dr. Patrick Kehl.

Dr. Manfred Weitz a également pris sa retraite et a été remplacé par Dr. Eric Greuter du domaine de l'inspection, en qualité d'observateur.

### 4. Activités du comité en 2014

En 2014, le comité a tenu quatre séances ordinaires à Berne (3 d'une demi-journée et 1 d'une journée entière). De plus, le comité s'est penché sur la réorganisation de la QUALAB lors de deux workshops d'une journée, et a adapté le projet initié financièrement par H+.

En 2014, le comité s'est en particulier occupé des projets et des activités suivants, avec la collaboration du plénum en fonction du thème traité et des compétences :

- Le groupe de travail " Liste blanche ", sous la direction du membre du comité responsable et avec la participation active des centres de contrôle de la qualité (CCQ), a finalisé une troisième base de données sur la participation aux enquêtes de CQE. Aucun changement fondamental n'a eu lieu.
- Le rapport et le bilan annuels 2013 ont été acceptés.
- Le bilan annuel 2013 a été soumis à une révision externe (review) et approuvé.
- Le plan annuel 2014 et le budget 2015 ont été acceptés.
- D'autre part, les clarifications concernant l'obligation de la QUALAB d'être soumise à la TVA ont été menées à bien. La TVA pour les cinq dernières années fut facturée rétroactivement aux CCQ.

- Le comité de la QUALAB a décidé de lancer un projet concernant un format d'échange selon le standard CDA, en collaboration d'un spécialiste externe, des CCQ et d'un expert du groupe de projet laboratoire/IHE.

## 5. Activités du plénum et des commissions globales en 2014

En 2014, le plénum a tenu trois séances d'une demi-journée à Berne et a traité en particulier les thèmes et les projets suivants :

- Participation active des CCQ aux travaux du groupe de travail " Liste blanche ".
- Finalisation et adoption du rapport Qualité 2012 et 2013.
- Révision, adaptation et publication de la liste des paramètres déclarés obligatoires pour les contrôles de qualité externes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Quatre demandes d'adaptation et trois nouveaux paramètres ont été retenus et ajoutés au document " Contrôle de qualité externe obligatoire ".
- Le chapitre 3.3 " Génétique " de la liste des analyses renvoie maintenant pour toutes les analyses génétiques aux références de la LAGH et à leur surveillance par l'OFSP. Dans le cadre de cette surveillance, les certificats des centres de contrôle de la qualité seront dorénavant vérifiés ensemble par l'OFSP et la SSGM, et comparés aux autorisations. Un rapport sera transmis à la QUALAB. Par la suppression de la surveillance des contrôles de qualité, la SSGM est maintenant considérée au même plan que les autres sociétés scientifiques. Le contrat entre la QUALAB et la SSGM a été dénoncé pour la fin de l'année.
- Les membres du plénum ont été continuellement informés sur le cours des affaires dans le comité par les responsables de projet et le président.
- En 2014, 54 demandes envoyées par voie électronique ont été réceptionnées au secrétariat de la QUALAB. L'année précédente il y en avait 51.

## 6. Activités de la CPC en 2014

En 2014, la CPC n'a eu à traiter ni recours, ni aucune autre demande.

## 7. Reconnaissance de la collaboration et perspectives

La QUALAB s'implique fortement pour faire avancer et standardiser les travaux globaux en cours. Par le départ de deux membres du comité, ce dernier se renouvelle. Les remerciements pour le travail effectué soient ici transmis aux membres sortants.

La QUALAB travaille à relever les nouveaux enjeux concernant les initiatives de qualité et à les appliquer au laboratoire. Elle remercie tous les membres y apportant leur contribution active. Même s'il n'est pas toujours facile de réunir les intérêts des différentes organisations membres, je reste persuadé que nous avons avancé d'un grand pas lors de l'année écoulée.

Je remercie cordialement tous les membres du comité, du plénum et, last but not least, notre secrétaire.